



Information aux adhérents du 25 mars 2011

Chers adhérentes et adhérents,

Au plan national, notre développement vers d'autres sections continue.

Dernière en date, l'intégration du syndicat **UNSA-AIR ALGERIE** au sein du SNMSAC-UNSA. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle équipe et aux adhérents qui composent cette section. Le bureau national doit les rencontrer prochainement.

Pour notre section **AIR FRANCE**, cette semaine a été plutôt chargée en événements.

Suite aux élections professionnelles, il a été procédé à la mise en place des bureaux de chacun des 8 CE de la compagnie. Ces sessions se sont tenues le même jour, le lundi 21 mars 2010 (des tracts locaux ont été diffusés pour vous informer des suites de ces mises en place).

Dans un deuxième temps, à l'occasion de la session du CCE qui s'est jeudi 24 avril, les 15 nouveaux élus au CCE ont procédé à la mise en place du bureau du CCE. Vous trouverez le détail de toutes ces opérations dans le tract que vous nous joignons à notre revue de presse hebdomadaire.

SONDAGE Air France SALAIRES 2011

Parallèlement à ces sessions, se sont tenues les **négociations annuelles obligatoires pour les mesures salariales 2011**.

Afin de vous associer à la décision de signer ou non cet accord nous vous invitons à participer au sondage auquel vous pourrez accéder en cliquant sur le lien suivant :

- <https://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dHA2QVRLeW9CWGhLaFRTWXluLWNFM2c6MQ>

Ce sondage est confidentiel, nous vous demandons simplement d'indiquer le Comité d'Etablissement auquel vous êtes rattachés afin de pouvoir tenir compte des diversités « métiers » qui composent notre union. La décision sera prise par le conseil d'administration de l'UNSA Aérien AF qui se réunira le mercredi 30 mars, sachant que la mise à signature sera le 1^{er} avril 2011.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Marc SALADIN
Secrétaire National